Cette publication est disponible gratuitement en format électronique (PDF, HTML) et sur demande (version imprimée ou autres formats).

Article

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants inuits au Canada

par Anne Guèvremont

Juin 2010

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca*. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à *infostats@statcan.gc.ca* ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581
Programme des services de dépôt	
Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-644-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants inuits au Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2010

Nº 89-644-X

ISBN 978-1-100-94966-6

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Les expériences d'apprentissage des jeunes enfants inuits au Canada

Les jeunes enfants inuits ont l'occasion de recevoir un enseignement de différentes personnes et à divers endroits. Le présent feuillet d'information traite des expériences d'apprentissage précoce des enfants inuits âgés de deux à cinq ans au Canada, d'après les données de l'Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Jeunes enfants inuits du Canada

Lors du Recensement de la population de 2006, on dénombrait quelque 7 000 enfants inuits âgés de moins de six ans au Canada. La plupart d'entre eux (84 %) vivaient dans l'une des quatre régions qui constituent l'Inuit Nunangat*, ce qui signifie « terre natale des Inuits » en langue inuite. Ces régions sont les suivantes : le Nunatsiavut dans le nord du Labrador, le Nunavik dans le Nord-du-Québec, le territoire du Nunavut ainsi que la région inuvialuite dans les Territoires du Nord-Ouest. Le reste (16 %) des enfants inuits âgés de moins de six ans vivaient hors de l'Inuit Nunangat.

Carte 1
Les quatre régions de l'Inuit Nunangat

Source(s) : Inuit Tapiriit Kanatami.

* Au moment où les données de l'Enquête sur les enfants autochtones ont été recueillies, le terme désignant la terre natale des Inuits était « Inuit Nunaat ». Plus récemment, ce terme a été remplacé par « Inuit Nunangat ».

De quelles façons les enfants apprennent-ils à connaître les mots?

Écouter des histoires, lire des livres et compter sont des activités qui peuvent aider les enfants à apprendre les mots, la langue et la culture (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006a).

- Trois enfants inuits âgés de deux à cinq ans sur quatre lisent ou regardent des livres tous les jours, deux sur trois écoutent des histoires tous les jours et quatre sur cinq comptent tous les jours.

- Neuf enfants inuits sur 10 prennent part à au moins une de ces activités tous les jours, alors qu'environ la moitié d'entre eux pratiquent ces trois activités tous les jours. Seulement 1 enfant sur 14 ne pratique aucune de ces activités quotidiennement.

Graphique 1
La majorité des enfants inuits âgés de deux à cinq ans écoutent des histoires, lisent des livres et comptent une fois par jour et plus

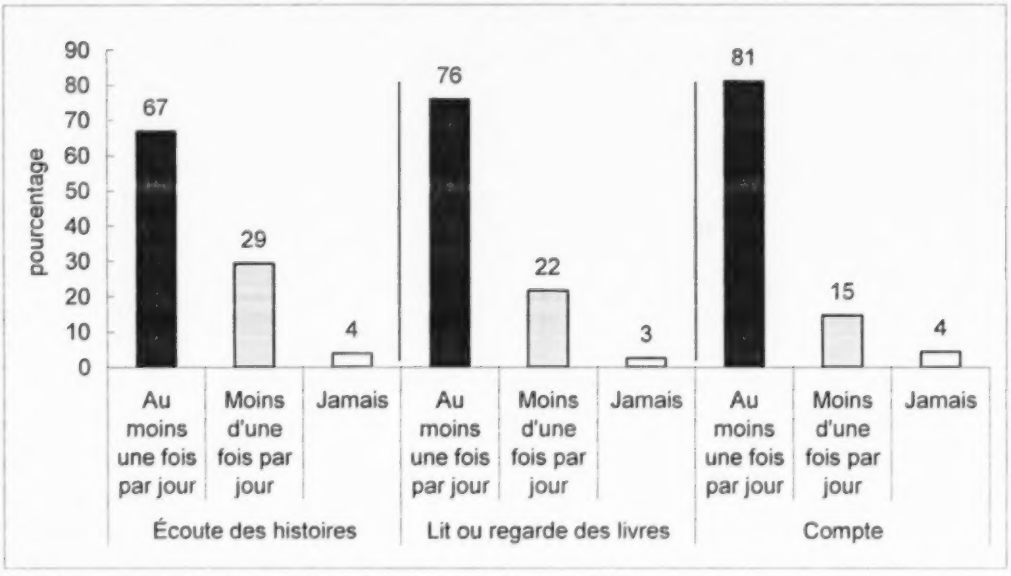

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Quel est le milieu de jeu des enfants inuits?

Le jeu est un élément important de l'apprentissage de l'enfant, car il l'aide à développer ses compétences sociales, physiques et affectives (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006b). Les activités ludiques de plein air et le jeu créatif (activités d'art et d'artisanat, jeux de rôle) peuvent influer favorablement sur le bien-être physique et mental de l'enfant.

- La majorité des enfants inuits âgés de deux à cinq ans jouent à l'extérieur tous les jours par temps chaud (9 enfants sur 10 ou 92 %). Environ deux enfants sur cinq jouent à l'extérieur tous les jours par temps froid, tandis que la moitié des enfants jouent à l'extérieur moins d'une fois par jour par temps froid.

- Deux enfants inuits sur trois s'adonnent à des activités d'art et d'artisanat, et trois sur quatre participent à des jeux de rôle (faire semblant, jouer à la maman et au papa ou jouer à l'école) tous les jours.

- En outre, 19 enfants inuits sur 20 prennent part à au moins une de ces activités tous les jours (jouer à l'extérieur par temps chaud ou froid, s'adonner à des activités d'art et d'artisanat, participer à des jeux de rôle), alors que la moitié d'entre eux pratiquent toutes ces activités tous les jours.

Graphique 2
La plupart des enfants inuits âgés de deux à cinq ans jouent tous les jours à l'extérieur par temps chaud; la majorité s'adonne tous les jours à des activités ludiques créatives

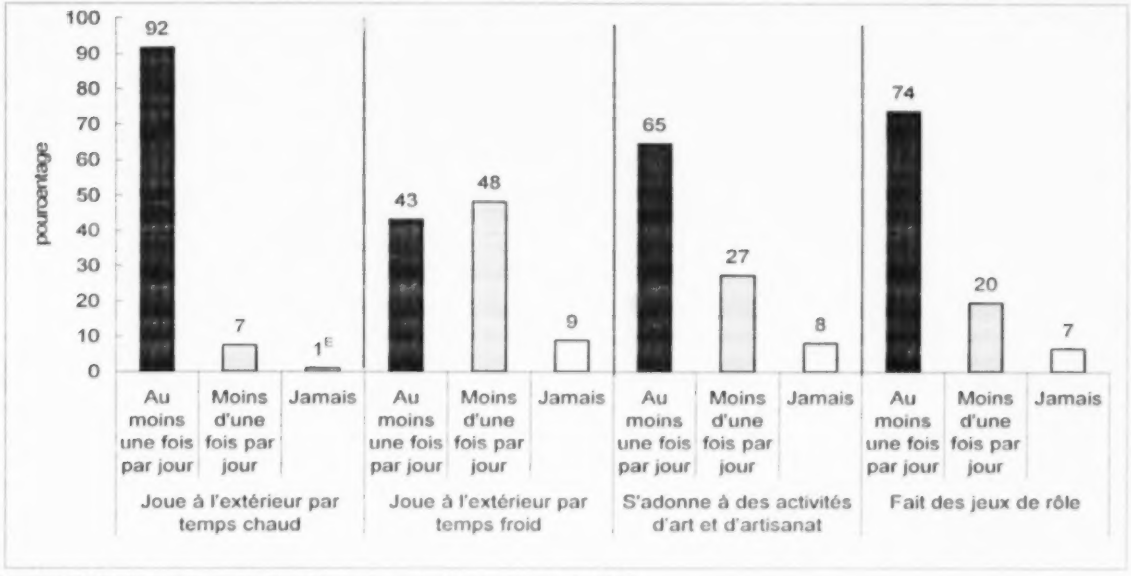

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Combien d'enfants participent à des activités traditionnelles?

Les jeunes enfants inuits peuvent apprendre à connaître leur culture en participant à des activités traditionnelles et saisonnières.

- Deux enfants inuits âgés de deux à cinq ans sur trois participent à des activités traditionnelles. Deux enfants sur trois prennent part à des activités saisonnières, et deux sur trois chassent, pêchent ou font du camping.
- Sept enfants inuits sur huit participent à au moins une de ces trois activités, et 38 % participent aux trois, alors que 13 % ne participent à aucune activité traditionnelle ou saisonnière.

Graphique 3
Deux enfants inuits sur trois participent à des activités traditionnelles ou saisonnières

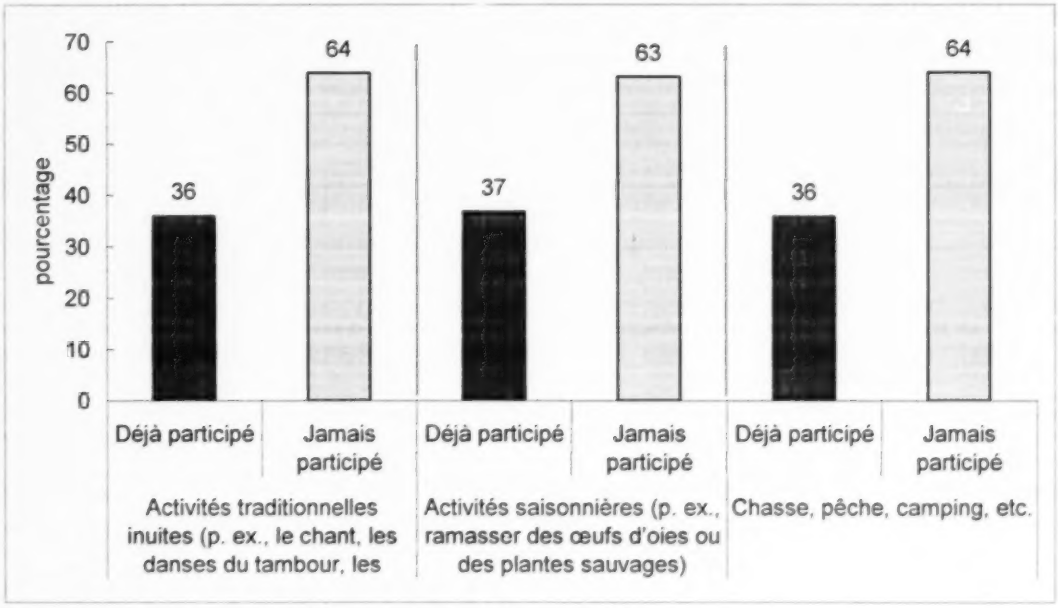

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Qui aide les enfants à apprendre?

- De nombreuses personnes contribuent à l'éducation des enfants inuits (Statistique Canada, 2008b). La moitié des enfants inuits sont élevés par quatre personnes et plus. Dans la majorité des cas, il s'agit de la mère (93 % des enfants) et du père (77 % des enfants) et, bien souvent, d'un grand-parent (48 % des enfants), d'un autre parent (47 % des enfants) ou d'une personne non apparentée (19 % des enfants).

- Les enfants inuits issus d'une famille à faible revenu étaient moins susceptibles d'être élevés par plusieurs personnes.

- Les enfants inuits étaient plus susceptibles d'être élevés par plusieurs personnes s'ils vivaient dans l'Inuit Nunangat.

- Un enfant inuit sur quatre était issu d'une famille monoparentale. Les enfants inuits qui vivaient avec les deux parents étaient plus susceptibles que ceux vivant dans une famille monoparentale d'être élevés par quatre personnes et plus.

- Trois enfants inuits sur quatre ont quelqu'un qui les aide à comprendre la culture et l'histoire des Inuits. Cette personne est habituellement un des parents ou des grands-parents, mais il s'agit parfois d'une tante ou d'un oncle, d'un enseignant ou d'une personne qui les garde.

Graphique 4
Les enfants inuits sont plus susceptibles d'être élevés par quatre personnes et plus s'ils sont issus d'une famille ayant un revenu supérieur ou s'ils vivent dans l'Inuit Nunangat

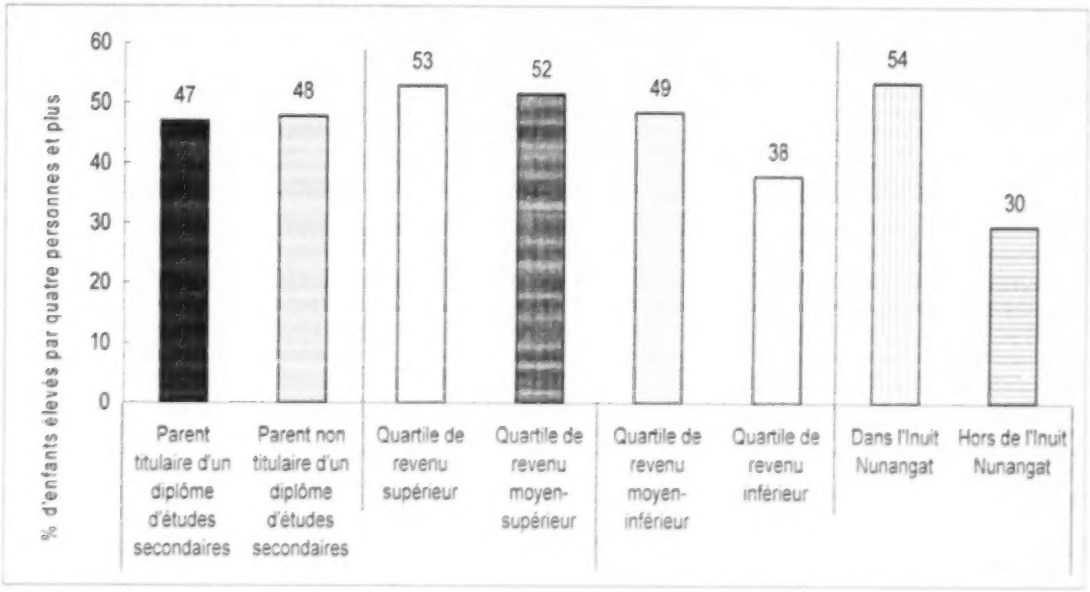

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les enfants autochtones de 2006.

Où les enfants font-ils leur apprentissage?

De nombreux enfants font également des expériences d'apprentissage hors du domicile familial.

- Environ un enfant inuit âgé de deux à cinq ans sur sept participe à un programme parents-enfants (comme le programme « mères et tout-petits », le « programme des papas » ou celui de « Ma Mère l'Oie »).
- Deux enfants inuits sur trois âgés de quatre à cinq ans vont à l'école.
- En outre, certains enfants font des expériences d'apprentissage dans un milieu de garde. Environ 40 % des enfants inuits âgés de deux à cinq ans sont confiés à un service de garde. Le type de service le plus courant est la garderie.

La participation à des activités d'apprentissage précoce est-elle liée au niveau de scolarité des parents, au revenu familial ou au fait de vivre dans une famille monoparentale?

Niveau de scolarité des parents

- Les enfants inuits dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires sont plus susceptibles de s'adonner tous les jours à des activités langagières. Deux enfants inuits sur trois dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires écoutent des histoires, lisent ou regardent des livres et comptent au moins une fois par jour, comparativement à un enfant sur deux dont les parents ne possèdent pas ce type de diplôme.
- Que les parents soient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou non, le pourcentage d'enfants inuits qui s'adonnent aux trois activités ludiques tous les jours (jouer à l'extérieur, s'adonner à des activités d'art et d'artisanat, participer à des jeux de rôle) est le même.
- La participation des enfants inuits à des activités traditionnelles et saisonnières ainsi qu'à des activités de chasse, de pêche ou de camping est la même, et ce, peu importe que les parents soient titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou non.

Revenu familial

- Les enfants inuits qui sont issus d'une famille à faible revenu sont moins susceptibles de s'adonner à des activités langagières et ludiques que les enfants de familles à revenu élevé.
- Par rapport aux enfants inuits issus d'une famille à faible revenu, ceux qui appartiennent à une famille à revenu élevé sont plus susceptibles de participer à des activités saisonnières et de chasser, pêcher ou faire du camping. On n'a constaté aucune différence dans la pratique d'activités traditionnelles.

Famille monoparentale

- On n'a constaté aucune différence dans la pratique d'activités langagières et ludiques entre les enfants inuits qui vivent dans une famille monoparentale et ceux qui vivent avec les deux parents.
- Par rapport aux enfants inuits qui vivent dans une famille monoparentale, les enfants qui vivent avec les deux parents sont plus susceptibles de participer à des activités saisonnières, de chasser, de pêcher ou de faire du camping. De plus, on n'a constaté aucune différence dans la pratique d'activités traditionnelles.

Ce qu'il faut savoir au sujet du présent feuillet d'information

L'Enquête sur les enfants autochtones, qui a été élaborée par Statistique Canada et des conseillers autochtones de partout au pays, a été menée conjointement avec Ressources humaines et Développement social Canada. L'enquête a eu lieu d'octobre 2006 à mars 2007. Les parents ou les tuteurs d'environ 10 500 enfants autochtones âgés de moins de six ans, dont près de 1 700 enfants inuits, ont fourni des renseignements dans le cadre d'une combinaison d'interviews téléphoniques ou sur place. Le taux de réponse global à l'enquête était de 81,1 %.

Aux fins de l'enquête, le parent ou le tuteur devait répondre au nom de l'enfant. Pour la plupart des enfants inuits (79 %), cette personne était la mère naturelle ou le père biologique. Chez la majorité des autres enfants inuits, le parent ou le tuteur qui répondait au nom de l'enfant dans le cadre de l'enquête était un grand-parent, un parent de famille d'accueil ou un parent adoptif.

Dans le présent feuillet d'information, les « enfants inuits » comprennent ceux dont les parents ou les tuteurs ont indiqué qu'ils étaient Inuits en réponse à la question suivante de l'Enquête sur les enfants autochtones : « Est-ce que (enfant) est Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis ou un(e) Inuk? ». Les données sur les enfants inuits incluent les enfants dont on a déclaré l'appartenance au groupe des Inuits seulement et ceux dont on a déclaré l'appartenance au groupe des Inuits en combinaison avec un autre groupe autochtone, soit les Premières Nations ou les Métis.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'enquête, veuillez consulter la publication *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes* (produit n° 89-634 au catalogue de Statistique Canada) (Statistique Canada, 2008a).

Références bibliographiques

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006a). *Carnet du savoir : Comment les parents favorisent-ils les débuts de la littératie*. Disponible en ligne à : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/8-02_01_06-F_cs.pdf.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006b). *Carnet du savoir : Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants*. Disponible en ligne à : http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/2006/18-11_08_06-Feb-0209-F_cs.pdf.

STATISTIQUE CANADA (2008a). *Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : guide des concepts et méthodes*. Disponible en ligne à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/89-634-x2008006-fra.htm.

STATISTIQUE CANADA (2008b). *L'Enquête sur les enfants autochtones de 2006 : la famille, la collectivité et la garde des enfants*. Disponible en ligne à : http://www.statcan.gc.ca/pub/89-634-x/89-634-x2008001-fra.htm.